

TABLE DES MATIÈRES

Rapport du président	page 2
Rapport du directeur général	page 4
États financiers simplifiés de la SAANB	page 7
Les régions	page 8
Regard sur l'année 2003-2004	pages 12-13
Rapport du président du Fonds de l'avenir	page 15
États financiers simplifiés du Fonds de l'avenir inc.	page 16
Campagne de l'avenir de la SAANB	page 17
Journée internationale de la Francophonie	page 18
Forum de concertation des organismes acadiens	page 19
Conseil d'administration et personnel	page 20

Merci à nos bailleurs de fonds!

Ministère du Patrimoine canadien
Entente Canada/communauté
Multiculturalisme

Ministère des Relations intergouvernementales et internationales du N.-B.
Entente Canada/N.-B.
Initiatives 2004 du Nouveau-Brunswick

Société Santé en Français

Programme de contestation judiciaire du Canada

Développement des ressources humaines Canada

Citoyenneté et Immigration Canada

Ministère de la Formation et du Développement de l'emploi du N.-B.

Entreprise Nouveau-Brunswick

MESSAGE DU PRÉSIDENT – JEAN-GUY RIOUX

C'est en célébrant le 400^e anniversaire de l'Acadie et avec l'organisation de la Convention 2004 de la société acadienne du Nouveau-Brunswick que se termine mon mandat à la présidence de la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick. Ce fut un honneur de diriger notre organisme provincial de représentation au cours des quatre dernières années.

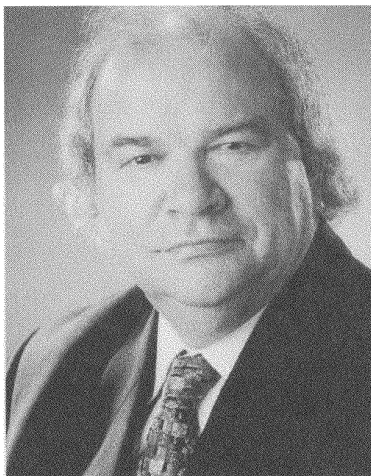
Parmi les événements qui ont marqué la dernière année, on ne peut passer sous silence la reconnaissance historique du peuple acadien. En effet, en décembre dernier, le Gouvernement canadien a signé officiellement la Proclamation royale reconnaissant les préjugés subis par les Acadiens et les Acadiennes lors de la Déportation du peuple acadien. Ce fut un moment historique dans l'histoire de notre peuple.

Grande rencontre de réflexion

Il y a déjà 25 ans que se tenait à Edmundston la dernière grande rencontre de réflexion de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick, soit la Convention d'orientation nationale de l'Acadie (CONA). Cet automne, les forces vives de l'Acadie participeront à une réflexion sectorielle et globale afin d'identifier les enjeux sociaux de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick. Les participantes et participants se pencheront sur les partenariats possibles et nécessaires entre les secteurs ainsi que sur les structures de gouvernance indispensables à notre communauté pour son plein épanouissement.

Cette grande rencontre permettra à la communauté de se doter de pistes de développement qui façonneront l'Acadie du Nouveau-Brunswick pour les décennies à venir. C'est une étape importante pour la communauté acadienne, car elle aura des incidences directes dans chacune des régions acadiennes aux niveaux économique, social et culturel. Il faut faire le constat des acquis de la communauté, identifier les principaux défis qui l'attendent et identifier des pistes de solution pour les relever.

La forme de gouvernance que nous voulons nous donner sera une partie importante de cette réflexion communautaire. Si nous comptons déjà des gouvernements aux niveaux fédéral, provincial et municipal, il nous manque une occasion de nous asseoir ensemble



Jean-Guy Rioux
président

au niveau gouvernemental. Il n'y a pas de parti politique représentant les Acadiens et les Acadiennes de toutes les régions pour permettre à la communauté acadienne de faire avancer ses dossiers dans une vision de développement global. Il nous faut une nouvelle forme de gouvernance, une structure où, comme francophones et Acadiens, nous pourrions rencontrer les députés et discuter non pas au niveau de politique partisane, mais au niveau visionnaire afin de bien formuler les besoins de la communauté et de se doter d'une stratégie commune.

Immigration francophone

Il est, entre autres, primordial de maintenir notre poids démographique et il faut être innovateur pour le développement des régions.

Si on ne s'attaque pas à ce dossier dans un futur immédiat, les régions à l'extérieur des grands centres deviendront des dortoirs. À cet égard, il est très important que le travail de la Table de concertation provinciale sur l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick, créée par la SAANB, continue. Elle devra mettre sur pied des mécanismes pour sensibiliser la population à cette situation afin de pouvoir saisir les possibilités qui se présentent. Il faut organiser des services d'accueil pour s'ouvrir aux nouveaux arrivants, activité qui ne se fait pas à l'heure actuelle. D'autres régions l'ont fait et nous devons être une communauté inclusive pour maintenir notre poids démographique.

Pour réaliser cet objectif, nous devons travailler de concert avec les autorités fédérales, provinciales et municipales pour s'assurer que ce n'est pas seulement la communauté anglophone qui reçoit les immigrants. Il faut faire le recrutement d'immigrants francophones non seulement en fonction de l'économie, mais aussi pour agrandir l'espace francophone. Il y aurait également un besoin de centraliser les services gouvernementaux provinciaux dans ce domaine, car actuellement, on compte au moins trois ministères qui touchent le dossier de l'immigration.

Rendez-vous Immigration 2004, une conférence sur l'immigration au Nouveau-Brunswick organisée par le gouvernement provincial, a rassemblé un grand nombre d'intervenantes et d'intervenants intéressés au dossier. Cette conférence a donné l'occasion aux spécialistes du milieu universitaire, des communautés et du monde des affaires de rencontrer les membres de la société civile pour souligner les avantages de l'immigration au Nouveau-Brunswick et accroître la sensibilisation à cet égard. La conférence a aussi fait

ressortir les défis et les moyens de surmonter ces défis pour faire du Nouveau-Brunswick une destination de choix auprès des immigrants qui répondent aux besoins de la province.

La SAANB et d'autres organismes acadiens étaient présents au Rendez-vous afin de définir les avantages de l'immigration. La SAANB a surtout abordé le dossier de l'immigration en Acadie dans le cadre du sous-thème des Perspectives de la communauté francophone.

Développement en région

Afin d'assurer le développement en région, il faut également investir dans les infrastructures et évaluer de plus près la gestion et l'exploitation de nos ressources naturelles. Nous n'avons de leçon à donner à personne sur la façon dont nous avons géré nos ressources. Certaines sont renouvelables, mais il faut leur donner la chance de se renouveler. Et que dire de la coupe à blanc?

Un autre souhait pour l'avenir serait que le gouvernement provincial, peu importe ses allégeances politiques, mette en place une structure qui permettrait une rencontre formelle au moins une fois par année avec les représentants du monde associatif. Cette rencontre de concertation permettrait certainement une meilleure compréhension des différents enjeux qui nous attendent simultanément.

Scènes régionale, nationale et internationale

Le lancement officiel des célébrations du 400e anniversaire de l'Acadie a été fait à Moncton en novembre dernier et à Fontainebleau en France. J'ai eu le plaisir de vous représenter en tant que membre de la délégation du Nouveau-Brunswick qui allait renégocier une entente avec le département de la Vienne. J'ai également profité de ce voyage pour me rendre à l'Ambassade du Canada à Bruxelles afin d'assurer le suivi de la mission exploratoire effectuée en Belgique en 2000.

Par ailleurs, à titre de vice-président de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, j'ai participé à un grand nombre d'activités. En mars dernier, le Conseil supérieur de la langue française du Québec m'a nommé à l'Ordre des francophones d'Amérique, reconnaissant ainsi mon engagement dans différents secteurs, notamment pour avoir fait des efforts incessants pour la création d'une plus grande égalité entre les communautés linguistiques dans toutes les sphères d'activités au Nouveau-Brunswick.

Le Gouvernement français m'a également honoré en me faisant Chevalier de l'Ordre du mérite. Ce sont des honneurs que je m'empresse de partager avec la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick.

Le 5e Congrès mondial acadien se tiendra dans la Péninsule acadienne en 2009 et on m'a confié le défi de présider le comité organisateur.

Un mandat constructif et enrichissant

Au cours de mon mandat, la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick a su maintenir sa place comme organisme porte-parole de la communauté acadienne. Nous avons réussi à assurer une bonne continuité du travail effectué par mes prédécesseurs et nous avons encouragé la communauté à reconnaître le rôle important de son engagement dans notre organisme provincial. Le travail s'est fait dans la concertation et non dans la confrontation. Nous avons également priorisé l'ouverture aux autres.

Nous avons travaillé concrètement à réactiver les sections et à les responsabiliser face aux octrois accordés. Elles doivent s'engager localement et participer, dans leur milieu, à la vision globale de la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick. C'est ainsi qu'il est possible de se rapprocher de la base. Ce fut un mandat constructif et enrichissant et il reste encore du travail à faire afin de donner plus de crédibilité à notre organisme et plus de visibilité au travail qui est fait par les sections. Il est important de reconnaître les gens qui travaillent pour assurer la présence de la SAANB dans leur région et il ne faut jamais oublier leurs efforts.

Tout mon travail n'aurait pas été possible sans l'appui du directeur général, Daniel Thériault, et de son personnel, ainsi que de celui du conseil d'administration. Je désire les remercier bien sincèrement de l'appui et de l'encouragement qu'ils m'ont accordés au cours de mon mandat. Je souhaite à la nouvelle présidence autant de plaisir et de satisfaction que j'ai eus au cours de ces quatre années qui m'ont permis de remettre un peu de ce que j'ai reçu à la communauté acadienne et francophone.

Le président
Jean-Guy Rioux

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SAANB

Durant l'année financière 2003-2004, des efforts particuliers ont été consacrés aux célébrations du 400^e anniversaire de l'Acadie et à la mise en place de l'organisation de la Convention 2004 de la société acadienne du Nouveau-Brunswick qui aura lieu en octobre 2004. Cependant, l'avancement des dossiers linguistiques, notamment en santé, a continué d'être la priorité de notre organisme de développement sociétal et a mené à des interventions en région. Débutons par les dossiers provinciaux en dressant les grandes lignes des actions de la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick pour l'année qui se termine.



Daniel Thériault
Directeur général

Dans un registre plus social, le comité sur l'équité de la SAANB a présenté son rapport final au Conseil d'administration provincial en juin 2003. Des politiques sur l'équité et le harcèlement au travail ont été ajoutées au cahier des politiques et procédures de l'organisme.

Campagne électorale provinciale

La SAANB est intervenue à l'occasion de la campagne électorale provinciale. En plus de profiter de l'occasion pour remettre à l'ordre du jour les dossiers linguistiques, la SAANB a appuyé les revendications de la Coalition sur l'équité salariale, celles du milieu étudiant dans le dossier de l'accès aux études postsecondaires, ainsi que celles du milieu économique sur le développement régional. La SAANB a émis cinq

communiqués de presse durant la campagne électorale en plus d'effectuer un sondage auprès des chefs par rapport à leur position sur quatre questions. Un débat a été organisé par les sections d'Acadie-Beauséjour en collaboration avec la SAANB provinciale.

Développement en santé

En santé, le début de l'année financière a vu se concrétiser plusieurs années d'effort. En effet, le colloque de fondation du Réseau santé et mieux-être en français a eu lieu en mai 2003. Depuis le mois d'août 2003, la Société Santé et Mieux-être en français fonctionne de façon autonome de la SAANB. La SAANB y est cependant représentée par son président. Par ailleurs, la SAANB continue son travail visant à promouvoir une dualité au sein du système de santé de la province de façon à assurer des services de santé qui respectent les principes de l'égalité linguistique. La SAANB a profité de la campagne électorale pour défendre ces principes. La SAANB a continué d'appuyer ses sections pour l'avancement des services en français dans leur région, soit en région où les francophones sont en minorité comme la Miramichi, soit dans la région d'Acadie-Bathurst où le caractère majoritairement francophone de la région ne se reflète pas encore correctement dans les politiques de la région.

Droits linguistiques et sociaux

Sur le plan des droits linguistiques, nous sommes intervenus dans le dossier du bilinguisme à Saint-Jean et à Miramichi qui doivent faire des efforts supplémentaires pour rencontrer les obligations de la nouvelle Loi sur les langues officielles. La SAANB a appuyé l'AJEFNB dans ses interventions dans la cause Charlebois c. la ville de Saint-Jean sur l'obligation d'une institution, créée par la province du N.-B., de respecter la langue de l'intimé lorsqu'elle est poursuivie. Nous continuons toujours la poursuite devant les tribunaux sur la question de la baisse des exigences linguistiques de la GRC entreprise il y a maintenant quelques années. Long processus qui, espérons-le, aboutira au cours de la prochaine année. À l'heure où j'écris ce rapport, la GRC n'a toujours pas corrigé le tir de façon acceptable et les rapports de suivi de la Commissaire aux langues officielles en font foi. La SAANB a aussi appuyé des organismes qui ont contesté les nouvelles frontières de la circonscription électorale d'Acadie-Bathurst qui ne respectent ni les communautés linguistiques, ni les communautés de la région.

Éducation: dualité et enseignement de l'histoire acadienne

La SAANB a deux avis juridiques en main sur les questions relatives à la dualité au sein de nos institutions d'enseignement postsecondaire. Si le système en place semble respecter les principes de la dualité, celle-ci n'est pas complète sur le plan administratif et il faut s'assurer que des projets de réforme administrative ne viennent pas remettre en question les acquis. Une rencontre avec des hauts fonctionnaires a eu lieu pour les sensibiliser au respect de la dualité au postsecondaire. Il est impératif que la restructuration qui se prépare au sein des réseaux des collèges communautaires respecte le droit de la communauté à des institutions homogènes en éducation. En résumé, s'il y a une autonomie du réseau des collèges communautaires, il faut à tout le moins un réseau francophone avec sa propre direction.

Nous avons assuré des suivis aux propositions du groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire acadienne de la maternelle à la fin du secondaire. Le rapport ayant été présenté au ministère, nous avons pris contact avec le nouveau sous-ministre qui nous a confirmé que le projet d'un cours Acadie-Canada est toujours dans les plans. Après vérification auprès du comité de renouvellement des programmes de l'élémentaire, il appert que le nouveau programme des sciences humaines laissera plus de place à l'histoire acadienne. Au niveau secondaire, un cours optionnel sur l'histoire acadienne, appuyé d'un manuel traitant du sujet, serait en préparation. Ce sont des développements intéressants qu'il faudra suivre au cours de la prochaine année.

Communications

Le secteur des communications est un volet hautement stratégique pour la SAANB. Avec le départ du responsable des communications et le report de son remplacement pour des raisons budgétaires et administratives, cette fonction a été quelque peu déstabilisée. Nous avons cependant pu maintenir le cap. Du 1er avril 2003 au 31 mars 2004, vingt-trois communiqués de presse ont été émis couvrant une variété de sujets amenés par l'actualité. Nous avons aussi donné notre appui à des projets présentés au CRTC, soit le changement de licence de CHAU TV, le projet Radio Soleil (région de Moncton) et le projet de radio communautaire dans la région de Saint-Jean. Il faudra cependant rétablir le poste de responsable des communication dans les plus brefs délais.

Célébrations du 400e anniversaire de l'Acadie

Le Comité 2004 de la SAANB a poursuivi ses opérations en concertation avec le comité d'harmonisation de la SNA. Une deuxième édition du dépliant a été produite pour distribution lors de notre participation aux Fêtes de la Nouvelle-France à Québec. Un plan de communication a été réalisé et mis en œuvre, malgré un budget plus serré que nous l'espérons pour la réalisation d'annonces et chroniques dans l'Acadie Nouvelle et de capsules dans le réseau des radios communautaires (bonne réception du public). Plus de cent activités font partie du guide des activités, lancé en mars 2004, et le calendrier en ligne du 400e compte maintenant plus de 140 activités au Nouveau-Brunswick. Le bureau continue de répondre aux nombreuses demandes d'information reçues par courriel ou par téléphone et poursuit le travail de mise à jour du calendrier. Pour sa part, le président du Comité 2004 a accordé plusieurs entrevues radiophoniques et télévisées et a représenté la SAANB sur le Comité Ste-Croix. Enfin, la SAANB a siégé sur le comité mis en place par Patrimoine canadien en vue de l'organisation des célébrations officielles du 26 juin à Bayside.

Convention 2004 de la société acadienne du Nouveau-Brunswick

Suite à l'AGP 2003, un projet de grand rassemblement des forces vives de l'Acadie a été soumis au programme de financement du Partenariat culturel et économique de l'Atlantique/Patrimoine-APÉCA. Suite à un premier refus, un groupe de travail élargi a été formé pour réviser le projet. Le concept qui a ainsi été développé et présenté au Forum de concertation des organismes acadiens a obtenu un large consensus. La date de la tenue de l'événement a été fixée à l'automne 2004. Il rassemblera environ 400 représentantes et représentants de la société civile acadienne. À la fin mars 2004, les démarches se poursuivaient pour financer le projet. Parallèlement, le comité a encore été élargi pour réunir les

représentants des différents secteurs du Forum de concertation. La Convention prévue sera l'occasion de clôturer les célébrations du 400e tout en partageant les réflexions des différents secteurs d'activités et en s'interrogeant sur la structure de gouvernance dont l'Acadie pourrait se doter pour assurer son plein épanouissement. Ce faisant, la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick célébrera 400 ans d'histoire en clarifiant de façon innovatrice des partenariats et des stratégies multisectorielles de la société actuelle dans une perspective identitaire, culturelle et socio-économique.

Immigration

Depuis trois ans déjà, la SAANB a mis en place un comité de travail chargé d'étudier les différents enjeux et défis que la communauté acadienne et francophone doit relever afin de se définir comme une communauté d'histoire et de destin à laquelle peuvent se joindre et participer de nouveaux arrivants. Cette année, la SAANB s'est engagée activement dans la promotion de l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick en initiant la création de la Table de concertation provinciale sur l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick. Cette initiative a été rendue possible grâce à la participation financière de Citoyenneté et Immigration Canada, de Patrimoine canadien/Multiculturalisme et de la province du Nouveau-Brunswick.

Trois réunions réunissant une trentaine d'intervenants des gouvernements fédéral et provincial et de la société civile ont été tenues, soit en janvier, février et mars 2004. L'élaboration d'une vision, d'un mandat, d'une mission et d'un plan d'action stratégique est en cours.

Aménagement linguistique et développement du français

Les régions du Sud-Ouest et d'Acadie-Beauséjour ont obtenu des fonds de l'entente Canada-N.-B. pour des projets de francisation. La région Nord, après un premier refus, prépare une relance du projet.

Au niveau provincial, le comité de travail sur l'aménagement linguistique a déposé son rapport final. On y propose la création d'un Conseil de l'aménagement linguistique du Nouveau-Brunswick. Les principaux volets qui seront sous la responsabilité du conseil seraient:

- le code: les ressources et l'instrumentalisation de la langue acadienne;
- le paysage linguistique: la toponymie, la francisation du milieu et l'affichage; et
- la conscientisation: l'éducation et la sensibilisation, le lobbying et la publicité en général.

Les actes des Journées de réflexion sur l'aménagement du français au Nouveau-Brunswick, tenues à Moncton en 2002, seront publiés en avril 2004 par la revue Égalité.

De plus, la SAANB a donné son appui à l'AEFNB dans sa demande au ministère de l'Éducation pour la mise en place d'une commission chargée d'identifier et de recommander les mesures nécessaires pour assurer une égalité véritable en matière d'éducation pour les élèves francophones de la province. Nous avons également collaboré avec l'AFMNB sur les dossiers de l'aménagement linguistique et la toponymie et avons appuyé le projet de l'Université de Moncton - campus de Shippagan pour médiatiser un programme court en gestion documentaire.

Comités actifs: Immigration, Aménagement linguistique, 2004 et Convention

Francophonie et représentation de la société acadienne

Par l'entremise de son président, la SAANB participe au comité consultatif du Premier ministre sur la francophonie, à l'élaboration de la stratégie internationale du N.-B. et à des pourparlers pour renforcer la place de la société civile acadienne. La SAANB a en outre été consultée dans le cadre de l'élaboration du Plan des langues officielles de la province du Nouveau-Brunswick, mais le statut et le rôle des organismes de représentation de la communauté acadienne restent toujours à améliorer.

La SAANB participe aussi aux consultations et aux comités mis en place par le Québec. Le président de la SAANB représente l'Atlantique sur le comité national. La SAANB collabore de plus au projet de promotion du 400^e anniversaire de l'Acadie dans le cadre des Fêtes de la Nouvelle-France. Par ailleurs, des intervenants des différentes communautés au N.-B. ont participé aux cérémonies de la Journée de la francophonie le 20 mars à Edmundston.

La SAANB continue de siéger aux tables nationales que constituent la Société nationale de l'Acadie et la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada.

Point sur le fonctionnement de l'organisme

Encore cette année, la SAANB a pu maintenir un roulement de plus d'un million grâce à la diversification de son financement, mettant à contribution d'autres ministères que Patrimoine canadien tels que Santé Canada, Industrie Canada, Relations intergouvernementales et internationales du N.-B., le Développement des ressources humaines et le Programme de contestation judiciaire. S'ajoute en 2004 Citoyenneté et Immigration et Entreprise N.-B.

Cette diversification nous a permis de toucher à divers enjeux qui se présentent à la société acadienne actuelle tels que l'immigration, la santé en français, les services en français des agences fédérales et le renouvellement du cadre législatif.

Notre organisme de développement sociétal continue de recevoir un appui assez large au sein de la société civile. Fort de ses 20 000 adhérents au cours des 15 dernières années, il peut compter sur quelques centaines de militantes et militants actifs au sein de ses sections et comités. À son AGP qui a eu lieu du 19 au 21 septembre 2003, il y avait 162 personnes présentes dont 34 représentants d'organismes (dont dit organismes membres), 29 membres à titre individuel, 85 membres présent des sections et 14 observateurs. Une dizaine de jeunes de moins de 35 ans étaient présents.

Double défi de la SAANB: action au niveau provincial et intervention efficace en région

S'acquitter convenablement de son rôle de représentation provinciale tout en intervenant de façon efficace en région restera, pour les prochaines années, le défi de la SAANB sur le plan organisationnel. C'est toujours par une gymnastique administrative et financière que nous réussissons à nous acquitter convenablement de cette double tâche. Cette situation pourrait un jour fragiliser l'action de la SAANB. Heureusement, malgré des restrictions financières appliquées à un secteur névralgique de la SAANB et des ressources à temps partiel en région, la SAANB a encore réussi à mener plusieurs dossiers provinciaux de front et plusieurs sections ont réussi à intervenir efficacement dans les dossiers linguistiques, culturels et socio-économiques de leur région tout en contribuant à garder la SAANB en contact avec la base en assurant une présence des régions aux diverses instances de l'organisme.

Comment mener plusieurs dossiers provinciaux en répondant aux attentes de nos partenaires à ce niveau tout en intervenant efficacement en région est le défi que doit relever la SAANB à chaque année. Défi toujours plus difficile puisque son financement de base n'augmente pas alors que les dépenses, elles, augmentent. Il faudra sous peu trouver un nouveau cadre de fonctionnement correspondant aux ambitions que se donne la SAANB en tenant compte des moyens dont elle dispose.

Je termine en remerciant toute l'équipe de la SAANB, tant les employés que les personnes bénévoles qui, ensemble, font avancer les dossiers. Donnons-nous rendez-vous à la Convention 2004 pour ouvrir le débat et donner de nouvelles balises au développement de notre société.

Le directeur général,
Daniel Thériault